

Morez – Quartier de Villedieu le Puits

Porteur du projet : Ville de Morez

MOA : OPH 39, Foyer jurassien, ADEF Résidences , ACEIF alsace, Ville de Morez

Type de projet : Renouvellement urbain

MOE : SARL d'Architecture BW-ATE, Probat, Ingrid GENILLON (architecte), INDDIGO (Conseil et ingénierie en développement durable), Georges LADOY (architecte), Addict Architecture, VERDI Ingénierie, Communauté de communes Haut-Jura ARCADE (voirie), Endroits en Vert (ingénierie/études techniques)

Partenaires : Europe, Etat (dont DDT du Jura), Agence Nationale du Renouvellement Urbain, Conseil général du Jura, Conseil régional de Franche-Comté, Office Public HLM 39, Foyer jurassien, CAF, ADEME, ADEF Résidences, Caisse des dépôts et consignations



Le contexte urbain et social du quartier du Puits est lié au contexte démographique et économique de la ville. En effet, la construction à la fin des années 70 du quartier du Puits répondait à un besoin important de logements pour accueillir la main d'œuvre de l'industrie de la lunetterie : 152 logements sont réalisés entre 1976 et 1977 puis 92 logements en 80-81.

Les entreprises de lunetterie sont touchées dès 1990 par la concurrence étrangère affectant le quartier Villedieu Le Puits par une paupérisation et une vacance accélérée du parc de logements.

Afin de mieux répondre à la problématique sociale et urbaine du quartier, la ville de Morez et ses partenaires, ont élaboré un projet de transformation profonde, qui s'appuie sur 5 grands principes:

- démarche de gouvernance et pilotage du projet
- diversité architecturale négociée tout au long du projet, recherche de qualité paysagère, insertion dans le site, travail sur les vues et le grand paysage
- réussite dans la qualité des logements (organisation, fonctionnalité intra et extra) et des équipements publics notamment sur l'aspect énergétique , utilisation des ressources locales
- caractère durable du quartier

- accompagnement des populations les plus fragiles

Ce projet urbain a été élaboré en partenariat étroit avec les bailleurs sociaux, les services de l'Etat, la délégation territoriale de l'ANRU et les autres partenaires. Un travail important de coordination entre les différents maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre a été mené. Il s'inscrit dans des politiques territoriales plus larges : projet de territoire d'ARCADE Haut-Jura, charte du PNR du Haut-Jura, plan d'approvisionnement territorial bois, plan de déplacement territorial, covoiturage. La gouvernance participative a été privilégiée afin de rallier tous les acteurs de la société civile. La participation citoyenne a été aussi très prégnante pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants en amont, pendant et en aval de la phase chantier.

Il s'agissait de promouvoir le principe d'une densité urbaine cohérente avec le contexte de la ville de Morez par une utilisation optimale de l'espace : un travail de dé-densification dans une réflexion de territoire élargi et la reconstitution d'une offre de logements adaptée aux besoins actuels et futurs (notamment le logement saisonnier lié au tourisme). Des opérations lourdes de réhabilitation, de résidentialisation, démolition-reconstruction ont été menées.

Le quartier a été réorganisé afin de s'adapter à l'échelle et à la morphologie du territoire, avec des aménagements plus traditionnels (places, lieux de rencontres, logements intermédiaires...). Le projet global a permis de recréer et retrouver les liens avec le patrimoine naturel environnant (valorisation des vues, réouverture paysagère et récréation d'une trame verte et bleue au sein du quartier) grâce à la création d'un parc urbain de 8000 m². Aujourd'hui, la qualité des réalisations, des restructurations, des réhabilitations et des espaces publics permet de donner une nouvelle image et un cadre de vie privilégié, valorisant pleinement le potentiel du site.

L'éco-quartier Villedieu Le Puits favorise des mixités sociale, générationnelle et culturelle. L'objectif était de proposer une large gamme de logements pour favoriser un accès pour tous et lutter contre l'exclusion, en accueillant une population sociologiquement variée. La présence des services et équipements publics au sein du quartier (groupe scolaire, maison du Bois Joli, foyer pour personnes âgées, gendarmerie...) permet de développer une interaction entre l'ensemble des habitants et usagers via des espaces publics de qualité et des lieux de rencontre (parc et jardins partagés). La création de cheminements piétonniers et une amélioration de l'accès et de la desserte de certains îlots a contribué au désenclavement du quartier.

La première étape de la conception environnementale intégrée du quartier a été la réduction des besoins en ressources par l'utilisation optimale des atouts naturels du site (orientation, positionnement géographique du quartier). Une attention toute particulière a été apportée à la sobriété énergétique des bâtiments neufs et anciens pour répondre à des enjeux économiques et environnementaux, dans un contexte climatique pourtant rigoureux.

Une diversification des ressources énergétiques s'appuyant sur les ressources locales a été menée dans une vision supra-territoriale (PCET et Plan d'approvisionnement bois du PNR du Haut-Jura) menant à l'installation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

Le projet global de requalification des espaces végétalisés permet avant tout de retrouver le lien physique et visuel avec les espaces naturels majeurs environnants. Il permet de réintégrer ainsi la nature dans ce quartier jusqu'alors très minéralisé. Des espèces locales ont été mises en valeur, elles permettent le maintien et le développement d'une biodiversité propre au Jura (insectes, oiseaux, petits mammifères...).

Le parc urbain est traversé par un ruisseau qui permet la collecte de l'ensemble des eaux de pluie des toitures des nouveaux logements répondant ainsi tant à des obligations réglementaires qu'à des objectifs paysagers.